

Formation Montage des Echafaudages Roulants (R457)

OBJECTIF

- A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de monter, d'utiliser, et de démonter des échafaudages roulants en toute sécurité.

CONTENU

Enseignements théoriques

- Besoins et contraintes du site.
- Caractéristiques réglementaires et notice d'utilisation.
- Plan de montage, de démontage ou de transformation de l'échafaudage.
- Risques liés aux opérations.
- Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets.
- Mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques.
- Conditions en matière d'efforts de structure admissibles.
- Sécurité lors du montage, du démontage ou de la transformation.

Enseignements Pratiques

- Montage et démontage d'un échafaudage roulant

PUBLIC CONCERNE

- Travailleurs utilisant, montant et démontant des échafaudages roulants, et en conséquence devant être instruits des mesures de prévention des accidents et des règles techniques.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Echafaudages : Articles R4323-69 à R4323-80 du Code du Travail.
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.
- Recommandations : CNAMTS R457.

Modalités

Pré-requis

Avoir 18 ans

Profil des intervenants

Formateur qualifié

Responsable pédagogique

Sébastien GUILLOIS

Moyens pédagogiques

Salle de formation

Echafaudage roulant et notice de montage.

Emplacement permettant le montage de l'échafaudage en sécurité.

Modalité de suivi du stagiaire / évaluation d'acquis

Contrôle continu

Dates de formation

Variables selon la demande du client

Durée

1 jour

Lieu

Plate-forme technique AI FORMATION ou site client conforme

Sanction de la formation

Attestation de formation